



Signaler et garantir l'origine des produits dans les circuits courts alimentaires

L'expérience innovante du marché de Grabels



- Ce focus est un résultat du projet Coxinel (Circuits courts de commercialisation en agriculture et agroalimentaire : des innovations pour le développement régional), qui visait à analyser l'importance économique des circuits courts et leur contribution au développement durable des territoires, à travers notamment l'analyse des innovations associées.

- Il présente une innovation socio-organisationnelle visant à mettre en valeur des circuits courts, en tant que formes de vente mobilisant au plus 1 intermédiaire entre producteur et consommateur. Il s'agit d'un système d'étiquetage de l'origine des produits sur un marché de plein vent, soutenu par une charte et un système de contrôle participatif.

- Ce document retrace l'histoire de cette innovation et en montre les enjeux, pour à la fois l'essaimer sur d'autres marchés et la transposer à d'autres modalités de circuits courts.

Marché de plein vent

Circuits courts

Etiquetage

Garantie participative

Innovation socio-organisationnelle

Contexte de recherche

Les circuits courts alimentaires ne sont pas nouveaux mais sont restés peu reconnus jusque dans la période récente. Aujourd'hui définis par l'Etat comme des formes de vente mobilisant au plus un intermédiaire entre producteur et consommateur, ils suscitent un engouement sans précédent mais souffrent toujours d'un manque de visibilité. Lancé en 2008, le projet Coxinel a contribué à montrer la montée en puissance de ces circuits mais aussi confirmé le manque d'informations sur ces systèmes comme un des principaux freins à leur développement.

L'appui à la création en 2008 d'un nouveau marché dans la Ville de Grabels, à 10 km au nord de Montpellier, a permis d'étudier et de tester les conditions et enjeux de développement des circuits courts comme espaces de rencontre entre producteurs et consommateurs mais aussi de collaboration entre producteurs ou entre producteurs et intermédiaires économiques. Ce « laboratoire de plein air » pour le projet de recherche-action a notamment donné les moyens d'avancer sur les questions de visibilité et de garantie de l'origine des produits.



Originalité des résultats

Les travaux sur les circuits courts ont surtout porté jusque là sur la vente directe et les formes militantes. A travers l'analyse et l'accompagnement du marché de plein vent de Grabels, le projet Coxinel a ouvert un nouveau champ de recherche et d'action autour des circuits courts. Les résultats illustrent tout d'abord les modalités concrètes de mise en œuvre d'un circuit court associant producteurs et intermédiaires économiques, souvent présentés comme étant en situation de concurrence. Ils montrent ensuite le rôle clé d'un système d'information et de garantie sur l'origine des produits pour les consommateurs « ordinaires », contrastant avec les analyses des formes militantes où la confiance interpersonnelle remplacerait le besoin de marque ou de label. Enfin, ils témoignent des conditions et enjeux d'un partenariat entre producteurs, consommateurs et collectivités, à la fois pour faciliter les innovations et construire une gouvernance alimentaire territoriale.

Ce document présente le fonctionnement concret du marché et du système d'étiquetage mis en œuvre, en tant qu'innovation socio-organisationnelle, avec ses atouts et limites, marges de progrès et perspectives.

Auteurs

Yuna CHIFFOLEAU

Mathieu DALMAIS

Jean-Pierre DIVET

INRA UMR Innovation, chercheur

INRA, chargé de mission valorisation

Mairie de Grabels, élu en charge du marché



● Spécificité et fonctionnement d'un « marché circuit court »

Un projet moderne et exigeant, soutenu par une charte

Dès sa création en 2008, le marché a été soutenu par une charte rédigée par le comité consultatif (cf. ci-contre) et précisant les objectifs et modalités de fonctionnement. Cette charte a été ajustée par la suite mais les objectifs déclinés ci-dessous ont fait consensus dès l'origine.

Le soutien aux producteurs et à l'agriculture durable

Extrait de la charte : « Les produits doivent être élaborés par des méthodes respectueuses des animaux, de l'environnement et des saisons, gardant dans l'esprit qu'un produit de qualité conduit au respect du consommateur. »

La valorisation de la transformation et revente via 1 seul intermédiaire, devant se porter garant

« Les producteurs pourront aussi dans le cadre de la démarche "circuit court" proposer les produits d'un autre producteur de la région inscrit dans la même démarche, qu'ils devront connaître personnellement et dont ils se porteront garants.

Les intermédiaires devront s'engager à acheter préférentiellement leurs produits ou matière première à des producteurs de la région (...) et se porter garants des produits qu'ils proposent à la vente. »

L'autorisation d'un complément de gamme ou d'un dépannage par les filières longues

« Afin de répondre aux demandes des chalands, il sera donné la possibilité aux exposants de présenter à la vente des produits issus de filières longues, soit parce qu'ils sont en mesure de justifier que ces produits sont essentiels pour compléter leur gamme, soit parce qu'ils sont exceptionnellement en incapacité de fournir certains produits proposés habituellement à partir des circuits courts ».

Le souci de respecter les commerces de proximité

« Les commerçants Grabellois pourront proposer leurs produits dans le cadre du marché, dans le but de favoriser le commerce local. La priorité aux circuits courts ne sera pas exigée mais il leur sera demandé de s'engager sur la transparence des circuits (circuit court, marché gare, etc.) et l'origine des produits. »

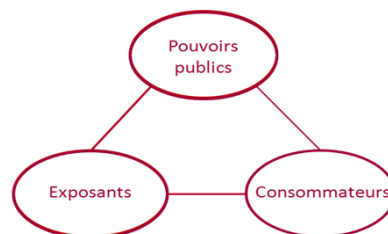
Une gouvernance originale

Un comité de marché tripartite

La gestion du marché est assurée par un « comité consultatif des marchés » de la ville, créé par délibération du conseil municipal, et composé de représentants de 3 collèges : les pouvoirs publics, en l'occurrence l' élu à la mairie en charge du marché, les exposants (en veillant à l'équilibre entre producteurs et intermédiaires) et les consommateurs. Ce comité a été appuyé à sa création par l'association des marchés paysans de l'Hérault et l'INRA. L'INRA reste depuis associé au comité.

Le rôle de ce comité est de gérer les demandes d'adhésion, de veiller au respect des engagements proposés par la charte du marché et d'ajuster cette charte en fonction de l'évolution des pratiques et attentes des exposants et des consommateurs. Toutefois, l'adhésion et, si nécessaire, l'exclusion restent sous l'autorité du Maire.

« Les exposants seront admis par la Mairie suivant avis du comité consultatif. A l'acceptation du dossier, il sera affecté à l'exposant une place qu'il conservera tout au long de son activité, sauf remise en cause par le comité consultatif. Outre l'engagement du respect de la charte du marché de Grabels, les exposants devront produire les documents demandés par la Mairie au titre de la réglementation des commerçants non sédentaires pour que leur dossier puisse être instruit et accepté. »



Les 3 collèges du comité consultatif du marché

Un système participatif de garantie combiné à une démarche d'information des consommateurs

Dès la création du marché, le comité consultatif a fonctionné, pour veiller au respect de la charte par les exposants, comme un système participatif de garantie, s'inspirant d'expériences existantes (cf. bibliographie, page 8) mais à la différence de celles-ci, associant les pouvoirs publics. Les trois collèges interviennent conjointement pour s'assurer que les exposants ont bien compris et respectent les règles. Concrètement, deux exposants ont été exclus du fait du non respect avéré de la charte. La nécessité d'aller plus loin en rendant visibles les engagements des exposants auprès des consommateurs a émergé en 2010, face aux questions posées par certains clients du marché quant à la « véritable origine des produits ». L' élu en charge du marché a alors eu l'idée de mettre en place un système d'étiquetage sur les étals pour mieux informer et rassurer les consommateurs.

Fonctionnement du système d'étiquetage

Un mode d'information simple pour indiquer l'origine géographique et sociale des produits exposés

Pourquoi ?

Rendre visible les engagements pris à travers la charte : l'adhésion au marché suppose, de la part des exposants, de respecter certains critères, en particulier de fonctionner principalement en circuits courts. Les consommateurs n'en ont pas forcément conscience et certains en sont même venus à douter de l'origine des produits. Le système d'étiquetage a donc été mis en place pour rendre visible l'origine géographique et sociale des produits, et ainsi témoigner de l'engagement des exposants par rapport aux circuits courts.

Permettre aux consommateurs de choisir et à tous de suivre les engagements : le système d'étiquetage suppose que les exposants soient transparents par rapport à l'origine de leurs produits. La signalisation de l'origine donne alors aux consommateurs la possibilité de faire des choix au moment de leur achat, selon ce qu'ils souhaitent privilégier. Dans le même temps, elle facilite le suivi des engagements par le comité consultatif, mais aussi par les clients et autres exposants.



Ci-dessus : étiquettes/piques-prix mis en place sur le marché de Grabels

Comment ? Un système avec trois couleurs d'étiquettes...

Des étiquettes **vertes** pour la commercialisation des produits dont je suis le producteur.

Des étiquettes **orange**s pour la commercialisation de produits que j'ai achetés directement à quelqu'un que je connais, dans la région ou un département limitrophe, et dont je peux me porter garant.

Des étiquettes **violettes** pour la commercialisation de produits achetés hors circuits courts sur lesquels je ne peux porter de garantie supplémentaire à l'étiquetage classique.



Communiquer sur la démarche, une condition nécessaire

Faire connaître l'ensemble de la démarche auprès des consommateurs est une condition importante de sa réussite.

Des panneaux explicatifs de l'étiquetage ont ainsi été installés sur le marché pour que les clients du marché s'approprient cet outil. Plus largement, un totem doit être mis en place prochainement au milieu du marché pour présenter la charte et le système d'étiquetage. L'idée de sacs en jute rappelant les principes du système d'étiquetage a également été lancée. Enfin, l'ensemble de la démarche (charte, système d'étiquetage et garantie participative) a fait l'objet d'articles dans la lettre de la commune et dans la presse, ainsi que de réunions d'informations spécifiques. Et bien sûr, la charte est téléchargeable sur le site de la Ville de Grabels (cf. page 8, ressources).

Ci-contre : panneau explicatif des couleurs des étiquettes sur le stand d'une exposante



Signaler et garantir l'origine des produits dans les circuits courts alimentaires :
l'expérience innovante du marché de Grabels

Histoire du marché, depuis son origine

« L'idée de départ était de redonner vie à la ville de Grabels le samedi matin, vie qu'elle avait perdue depuis la fermeture de l'école ce jour-là. »

Un projet initial révisé en fonction des objectifs recherchés

Le projet de création de marché est porté en 2008 par la nouvelle équipe municipale qui souhaite à travers ce marché redonner vie à la ville, devenue cité-dortoir (Grabels est située à 10 kilomètres au Nord de Montpellier). L'idée est dans le même temps de soutenir l'agriculture locale, de contribuer au respect de l'environnement mais aussi de tenir compte des attentes des consommateurs et de préserver l'économie locale. Au regard de ces objectifs, l'équipe municipale entrevoit les limites d'un marché 100% bio, trop élitiste, ou d'un marché 100% producteurs, risquant de ne pouvoir offrir qu'une gamme de produits limitée à certaines périodes de l'année. Il s'agissait alors de trouver une autre formule qui permette de satisfaire l'ensemble de la population.

Un « marché pas comme les autres » construit en collaboration et sans dogmatisme

L'appui de l'INRA (au sein du projet PSDR Coxinel) a permis de trouver un compromis à travers la création d'un nouveau type de marché, un « marché circuit court », ouvert aux producteurs et aux intermédiaires fonctionnant en circuit court. Le fonctionnement du marché est soutenu par la rédaction d'une charte indiquant la préférence pour les produits issus de circuits courts et de l'agriculture durable mais n'excluant pas la possibilité de recourir à des produits provenant de filières longues. L'approvisionnement en filière longue doit toutefois rester limité et être justifié, notamment par la saison et/ou le climat. *« Quand il y a eu l'épisode de froid au cours de l'hiver, les producteurs n'avaient plus rien à vendre. Le recours aux étiquettes violettes a permis aux exposants de continuer leur activité et au marché de se pérenniser »* J.P. Divet.

Ce marché en circuits courts a aussi été construit en concertation avec les commerçants du village, qui peuvent venir y proposer leurs produits. La décision de proposer le marché le samedi est notamment une façon de ne pas gêner les commerces de détail qui réalisent une partie importante de leurs chiffres d'affaires le dimanche.



Premières étiquettes artisanales du marché de Grabels

Une évolution accompagnée par un comité à l'écoute des préoccupations

Le comité consultatif veille au suivi des règles mais aussi cherche à être réactif, à l'écoute et à apporter des solutions en cas de problème, en ajustant la charte si besoin. Cela permet au marché d'évoluer progressivement, au rythme des problématiques soulevées. La mise en place du système d'étiquetage correspond ainsi à la volonté de répondre aux questions posées par certains consommateurs sur l'origine des produits.

Depuis, les producteurs jouent le jeu et les étals du marché de Grabels ont pris des couleurs ! *« Cela nous permet de ne plus tricher... C'est vrai, sur un marché paysan, tout le monde triche ! Avec ce système on nous permet d'être honnêtes, de tendre vers l'honnêteté, sinon on aurait dit « tout est à nous » »* (exposant).



Jour de remise des étiquettes sur le marché, en présence de René Revol (Maire de Grabels), Jean-Pierre Divet (élu en charge du marché), consommateurs et exposants

Les enjeux de la démarche

Organiser la transparence au sein des marchés

Les marchés de plein vent forment en France, d'après le recensement agricole de 2010, le 2^{ème} débouché en circuits courts pour les producteurs en terme de chiffre d'affaires après la vente à la ferme. Il s'agit donc de préserver ce débouché essentiel pour eux mais les producteurs y souffrent parfois de la concurrence avec les revendeurs desquels ils n'arrivent pas à se différencier. Les marchés de plein vent sont aussi un des lieux de vente en circuits courts les plus utilisés par les consommateurs. Ces derniers ont toutefois du mal à faire la différence entre producteurs et revendeurs au sein des marchés et regrettent le manque d'information sur la nature des vendeurs et l'origine des produits, jusqu'à montrer parfois une certaine défiance vis-à-vis des exposants, comme dans l'exemple de Grabels. Toutefois, donner de l'information ne suffit pas voire ne sert à rien si celle-ci n'est pas vérifiée ou vérifiable ou bien n'est pas comprise. L'expérimentation réalisée sur le marché de Grabels permet de réfléchir à la façon d'organiser la transparence d'une façon compréhensible et à même d'être facilement vérifiée.

Dédiaboliser la revente, renforcer les collaborations

A travers sa charte et son système d'étiquetage, le marché de Grabels ouvre une piste pour dépasser l'image négative associée à la revente. La revente se comprend ici pour partie comme une forme de collaboration entre producteurs ou entre producteurs et revendeurs ou artisans : par l'étiquette orange, je signale et vends (après transformation éventuelle) les produits d'un producteur que je connais personnellement et dont je peux me porter garant. Dans un contexte où les circuits courts génèrent parfois des concurrences entre producteurs et intermédiaires, mais aussi entre producteurs, ce système peut être une façon d'inverser la tendance. Pour un des producteurs du marché, compléter sa gamme avec des produits étiquetés en orange est aussi une façon de soutenir des petits producteurs n'ayant pas assez d'offre pour aller vendre au marché. Pour les revendeurs ou artisans, c'est un moyen de faire valoir les efforts qu'ils réalisent pour acheter à des producteurs locaux.

Susciter questionnements et apprentissages

La mise en lumière de l'origine des produits a aussi comme objectif de reconnecter l'alimentation à l'agriculture dont elle provient et d'y réfléchir. Pourquoi n'y a-t-il pas beaucoup d'étiquettes vertes parfois ? A Grabels, c'est parce que ce n'est plus la saison ou bien qu'il y a eu un incident climatique qui a réduit la production. Dans d'autres cas, ce serait par exemple parce qu'il n'y a pas beaucoup de producteurs à proximité du lieu de vente. Pourquoi les prix des produits apparaissent parfois trop chers ? C'est parce que, dans le cas des produits étiquetés orange par exemple, le prix inclut une marge qui rémunère l'exposant qui a fait l'effort d'acheter à des producteurs locaux. A-t-on besoin de consommer des produits étiquetés en violet ?

Le système d'étiquetage s'inscrit ainsi dans une démarche pédagogique, qui vise à faire comprendre aux consommateurs l'enjeu du maintien ou de l'installation d'agriculteurs, en particulier en zone périurbaine, mais aussi la saisonnalité, la formation des prix, les difficultés à produire ou s'approvisionner localement.

Favoriser la transition vers une alimentation durable

Accéder à des produits frais à proximité de chez soi, à des prix abordables, n'est pas toujours facile. Entre forme de vente militante ou élitiste et supermarché, il manque encore des alternatives permettant aux consommateurs de trouver des produits plus frais, plus artisanaux, avec moins d'emballages, ayant moins voyagé, rémunérant décemment les producteurs tout en restant à des prix accessibles. Un lieu de vente privilégiant circuits courts et agriculture durable, mais autorisant aussi des produits essentiels issus des filières longues, donne aux consommateurs la possibilité d'apprendre à consommer différemment, progressivement et sans trop de contraintes. La complémentarité entre circuits courts et filières longues, telle qu'elle est mise en œuvre à Grabels et communiquée, forme ainsi une façon de construire, avec les consommateurs eux-mêmes, la transition vers une alimentation plus durable.

Initier la mise en œuvre d'une gouvernance alimentaire territoriale

Les circuits courts alimentaires croisent différents champs de préoccupations (alimentation, santé, environnement...) et de compétences (production, installation agricole, éducation alimentaire...). A ce titre, ils ont l'intérêt de mobiliser les différentes parties prenantes du lien agriculture-alimentation. L'enjeu est de valoriser et de renforcer l'intérêt suscité en donnant la possibilité aux acteurs d'intervenir dans les décisions associées, notamment à l'échelle des territoires. Le marché circuits courts de Grabels, avec son comité tripartite et son système de garantie participative, est une première étape vers la construction d'une gouvernance alimentaire territoriale.



Actualité de la démarche

De nouvelles innovations au sein du marché et de la ville

La mise en valeur des circuits courts, renforcée par le système d'étiquetage, a encouragé les exposants du marché à innover pour être davantage en phase avec la démarche. Un des artisans qui fabriquait des confitures avec de la matière première issue de filières longues achète désormais la majeure partie de ses fruits à un des producteurs du marché. Un des producteurs du marché a mis en place un réseau de producteurs pour approvisionner le marché avec davantage de fruits, étiquetés en orange.

Parallèlement, les exposants du marché ont formé un collectif auquel ils adhèrent tous et qui intègre les consommateurs qui le désirent. Ce collectif a pour objectif d'assurer la promotion et la pérennité du marché au travers d'actions diverses (tracts, publicité, fabrication de paniers spéciaux...), de relayer toute information rapidement par mail à tous les exposants, de réagir et prendre position lorsque cela est nécessaire.

De plus, le marché, en rapprochant les élus du monde agricole, a favorisé l'évolution de l'approvisionnement dans les cantines scolaires de la ville et le maintien de terres agricoles sur la commune. Deux maraîchers ont déjà pu s'installer et la Ville a racheté des terres pour permettre d'autres installations. L'objectif est aussi de travailler avec l'épicerie sociale pour faciliter l'accès des plus démunis aux produits frais et locaux. Porteur de valeurs telles que la solidarité et la citoyenneté, le marché pose la question du « vivre ensemble » et intervient dans la politique de la ville.

Une démarche qui se diffuse dans d'autres communes

Dynamique, régulièrement mis en valeur par des journées thématiques (solidarité internationale, marché de Noël...) et articles de presse, le marché de Grabels a motivé des initiatives semblables dans la région : certains villages voisins créent des marchés « comme à Grabels » et le système d'étiquetage suscite de l'intérêt, générant des démarches allant dans le même sens mais qu'il est important aujourd'hui de coordonner pour éviter de créer de la confusion chez les consommateurs.

Des points de vigilance et des pistes de travail

La gouvernance du marché repose aujourd'hui sur un comité tripartite accompagné par un chercheur de l'INRA. Dans un pays comme la France habitué à la séparation des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, le fait qu'un même comité s'occupe d'établir une charte, d'arbitrer les adhésions et de mettre en place le système de garantie participative peut poser question. Dans les faits, l'élu en charge du marché et le chercheur de l'INRA assument pour l'instant le rôle d'interface avec l'exposant en cas de doute sur ses engagements. L'objectif est de transférer ce rôle aux autres membres du comité. Rappelons ici que dans tous les cas, les décisions finales restent sous l'autorité du Maire.

Par ailleurs, pour les artisans, même si eux aussi sont tenus de respecter la charte du marché, le système d'étiquetage n'est pas directement transposable. Quelle couleur indiquer sur l'étiquette ? Celle de l'origine des produits qu'ils utilisent ou celle de l'origine de la fabrication du produit, comme pour les producteurs ? La réponse n'est pas simple, surtout dans le cas où les produits transformés utilisent plusieurs ingrédients, d'origines différentes. Faut-il alors introduire une notion de seuil minimum d'ingrédients en circuits courts ? Mais aura-t-on en ce cas la possibilité de contrôler si ce seuil est respecté ? La question se pose également pour les exposants exceptionnels qui proposent des produits issus de circuits courts non alimentaires.

Témoignages

Exposants : « Moi je suis content d'aller faire le marché à Grabels, ça me fait plaisir alors que c'est quand même du boulot, qu'on va avoir froid ou de la pluie, mais c'est pas grave, on sait qu'on va voir les gens qu'on aime bien, qu'on va pouvoir discuter, dire un truc si ça va pas » ; « les Grabellois ils ont vachement joué le jeu. Ils le voulaient leur marché ! Parce que, je peux te dire, ils nous font travailler ! »

Consommateurs : « Avant, quand j'allais au marché, hormis les produits exotiques je pensais n'avoir à faire qu'à des producteurs ! Avec le système d'étiquetage, j'ai compris que ce n'est pas toujours le cas et cela me permet de repérer facilement les produits de producteurs et de les choisir » ; « Si je vais sur le marché, c'est pour acheter des produits locaux, sinon je vais à Carrefour. Avec les étiquettes, je peux choisir, et ne pas acheter les produits qui viennent de loin ».

Élus : « Le marché est le début de la pelote. Il intervient maintenant dans la définition du projet de la ville ».



Contraintes et perspectives pour l'essaimage de la démarche

Des actions locales à inciter pour renouveler les marchés existants

A Grabels, cette expérience a été mise en place sur un marché en création, ce qui a pu faciliter l'innovation. Dans la perspective d'un essaimage de la démarche, son application dans des marchés existant depuis longtemps est moins évidente a priori, même si des initiatives ou réflexions en ce sens sont déjà en cours. L'enjeu est de créer localement une dynamique collective avec les élus, des consommateurs et des exposants pour gérer l'évolution de leurs marchés, qui doivent s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs. Des incitations peuvent aussi être données par les collectivités tels que les pays, les conseils généraux ou la Région, dans le contexte de la réflexion en cours au niveau européen et national sur la signalisation des circuits courts et l'étiquetage de l'origine des produits.

La nécessité d'un suivi

Cette recherche de promotion des circuits courts et de transparence entre exposant et consommateur nécessite une vigilance accrue du respect des règles : la confiance n'exclut pas le contrôle et la mise en place de nouvelles règles suppose de vérifier qu'elles sont bien respectées. Intervenue lors d'une réunion publique de présentation de la démarche, la DIRRECCTE a rappelé l'importance de ne pas tromper les consommateurs ; les pratiques doivent correspondre à ce qui leur est communiqué. De plus, l'information donnée doit pouvoir être vérifiée. Il est donc essentiel de bien coupler système de contrôle (garantie participative ou autre) et avancées en terme d'étiquetage. L'expérience de Grabels montre que même dans le cas d'un marché fonctionnant bien et en confiance, des dérives peuvent être observées. Mettre en place un système d'étiquetage sans contrôle peut nuire à la crédibilité de la démarche et avoir l'effet inverse de ce qui était recherché au départ, à savoir répondre à la défiance de certains consommateurs.

Une idée originelle à préserver

« Le système d'étiquetage n'est que la partie visible de l'iceberg, ce qui compte, c'est la charte » (membre du comité). Sans charte, les étiquettes n'indiquent que l'origine du produit et s'apparentent alors au système de traçabilité classique et obligatoire, même si la couleur de l'étiquette rend l'origine plus visible. Sans charte, aucune garantie n'est donnée aux consommateurs concernant le soutien à l'agriculture durable et aux collaborations visé par le marché. Sans charte, le projet se résume à « un projet de communication et de marketing ». Le problème est que, face à des systèmes d'étiquetage semblables, les consommateurs risquent de confondre les démarches soutenues par une charte et celles qui ne le sont pas. Il en va alors de la responsabilité de la Ville de Grabels et de l'INRA, en tant qu'acteurs publics, de veiller au respect de l'idée originelle dans une perspective d'intérêt général.

Un système démocratique qui demande temps et compétences

La gouvernance par un comité de marché tripartite demande de l'investissement en temps de la part des exposants, des consommateurs et des élus. Ce temps est nécessaire à la réflexion et au bon fonctionnement du marché.

L'enjeu est aussi, pour les membres du comité, d'acquérir les compétences nécessaires au suivi des engagements. Pour les consommateurs, notamment, ce n'est pas toujours évident de comprendre les contraintes du monde agricole.

Vers une valorisation de la démarche à l'échelle européenne, nationale et régionale ?

Le marché de Grabels illustre la définition des circuits courts aujourd'hui portée par la commission agricole européenne : « une chaîne d'approvisionnement impliquant un nombre limité d'opérateurs économiques, engagés dans la coopération, le développement économique local et en étroite relation géographique et sociale avec les producteurs et les consommateurs ». La commission propose de renforcer le soutien à de tels circuits dans la politique de développement rural d'après 2013. Elle réfléchit également à la mise en place d'un système de signalisation des produits en circuits courts pour fin 2013-début 2014 et cherche à capitaliser les expériences menées en ce sens. Parallèlement, le Ministère de l'agriculture français confirme son soutien aux circuits courts initié à travers le plan Barnier et Stéphane Le Foll, lors d'une table ronde dans le Gard en juillet 2012 sur les circuits de proximité, a témoigné de l'intérêt pour une démarche « clarifiant l'origine des produits auprès des consommateurs ». Cet enjeu prend une importance nouvelle en ce début 2013 depuis la découverte de viande de cheval dans des produits transformés a priori à base de bœuf. L'expérience de Grabels servira d'appui à la rédaction d'un rapport par l'INRA qui sera remis prochainement aux institutions concernées.

Au niveau régional, un communiqué de presse à destination des élus et des techniciens sera diffusé prochainement et la démarche sera proposée et discutée dans le cadre du comité technique régional circuits courts. Les enjeux sont notamment d'articuler ce système à la démarche Sud de France, qui vise à promouvoir les produits régionaux, et de professionnaliser les opérateurs pour un essaimage coordonné en région.



Signaler et garantir l'origine des produits dans les circuits courts alimentaires : l'expérience innovante du marché de Grabels

Bibliographie et ressources

Quelques publications scientifiques du projet PSDR Coxinel en lien avec la thématique :

- Lamine C., **Chiffolleau Y.**, 2012. Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis. Pour, n°215/216, pp. 85-92.
- **Chiffolleau Y., Prévost B.**, 2012. Les circuits courts, des innovations sociales pour un développement durable des territoires. Norois, n°224, pp. 7-20.
- **Paturol D.** (coord.), 2010. « Alimentation et lien social : les circuits courts comme alternative ? ». Revue Economique et Sociale, dossier spécial, vol. 68, n°4.
- Aubry C., **Chiffolleau Y.**, 2009. « Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles ». In Huyghe C. (ed.), *Innovations Agronomiques*, n°5, pp. 53-68.

Quelques articles de presse présentant la démarche :

- Séné H., 2013. Au marché paysan de Grabels, le contre-courant devient la norme. *L'Humanité dimanche*, 31/01-6/02/2013.
- Gosselin H., 2012. Un laboratoire en plein air pour les circuits courts. *L'Hérault du jour*, 02/12/2012.
- Corbel M., 2012. Un marché « made in » Grabels. *Paysan du Midi*, 24/08/2012.
- Le Ny O., 2010. A Grabels, on joue la transparence de l'origine. *Midi Libre*, 22/11/2010.

Liens vers le site de la Ville de Grabels : <http://www.ville-grabels.fr>, rubrique « pratique », thème « marché paysan »

Pour aller plus loin sur un des sujets évoqués dans ce focus :

- Systèmes participatifs de garantie : cf. par ex. Fédération Nature et Progrès, 2009. *Le manuel pratique des systèmes participatifs de garantie*, <http://www.natureetprogres.org/producteurs/actu/actu6.pdf>.

Pour citer ce document :

Chiffolleau Y., Dalmais M., Divet J.P., 2013. *Signaler et garantir l'origine des produits dans les circuits courts alimentaires : l'expérience innovante du marché de Grabels. Projet PSDR, Languedoc-Roussillon, Série Les Focus PSDR3.*

Plus d'informations sur le programme PSDR

<http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/>

Contacts

PSDR Languedoc-Roussillon : Marie Ollagnon (INRA) - ollagnon@supagro.inra.fr
Direction nationale PSDR : André Torre (INRA) - torre@agroparistech.fr
Animation nationale PSDR : Frédéric Wallet (INRA) - wallet@agroparistech.fr

Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), 2007-2011
Programme soutenu et financé par :



Expérimentation « marché circuit court » soutenue par
la Ville de Grabels



Pour en savoir plus sur le projet Coxinel :

http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/doc/coxinel/Coxinel_4_pages_PSDR3_LR.pdf

<http://www.psd-coxinel.fr>

Partenaires

- FR CIVAM LR, Fédération Régionale des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Languedoc-Roussillon
 - Chambre Régionale d'Agriculture, Région Languedoc-Roussillon (LR)
 - FRCA, FRCUMA, Fédération Régionale de la Coopération Agricole, LR
- Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique, LR
 - Mouvement rural de l'Hérault
- Fédération Fruits et Légumes – Coopération en Languedoc-Roussillon

Laboratoires

- UMR Innovation, INRA-CIRAD-Montpellier SupAgro
- UMR Moisa, Montpellier SupAgro-IAMM/CIHEAM-CIRAD
- UMR Lameta, UM1-Montpellier SupAgro-CNRS
- Laser, Université Montpellier 3